

**LA ROUTE
DU SUCCÈS**



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Communiqué de presse

Lyon, le 8 février 2023



Lepermislibre annonce le succès de son introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris

– 1^{ère} introduction en bourse de l'année 2023 en France
et 1^{ère} auto-école cotée sur les marchés d'Euronext –

- Augmentation de capital d'un montant d'environ 8 M€
- Capitalisation boursière d'environ 46 M€
- Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Global prévu le 10 février 2023
- Début des négociations sur Euronext Growth® Paris le 13 février 2023

Lepermislibre – ISIN : FR001400F2Z1, mnémonique : ALLPL – (la « Société »), pionnier de l'auto-école en ligne en France, annonce le succès de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris.

A l'occasion du succès de l'introduction en bourse, Lucas Tournel et Romain Durand, co-fondateurs de Lepermislibre, déclarent : « Nous sommes très heureux d'annoncer le succès de notre introduction en bourse et remercions chaleureusement tous nos nouveaux actionnaires, institutionnels et particuliers, ainsi que nos actionnaires existants pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en contribuant au succès de cette introduction en bourse. Nous tenons également à remercier vivement tous nos collaborateurs qui se mobilisent au quotidien pour proposer le meilleur service à nos enseignants et candidats et transformer le permis de conduire à l'ère de la digitalisation. Les fonds levés nous dotent des moyens nécessaires pour saisir toutes les formidables opportunités de développement qu'offre un marché de plus de 2 milliards d'euros par an en France, porté par un cadre réglementaire favorable.

Nous ouvrons aujourd'hui avec vous une nouvelle page de l'histoire de l'entreprise au service d'une ambition forte : devenir à terme le leader français de l'enseignement de la conduite. »

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 8,0 M€. Dans ce cadre, 2 075 620 actions nouvelles ont été émises, dont 78 % au titre du placement global (au travers d'ordres d'investisseurs institutionnels, représentant une demande d'environ 6,2 M€) et 22 % au titre de l'offre à prix ferme (au travers de 2 972 investisseurs particuliers, représentant une demande d'environ 1,8 M€).

A l'issue de l'opération, le capital de Lepermislibre est composé de 11 982 620 actions représentant une capitalisation boursière de 45,9 M€, sur la base d'un prix d'introduction en bourse de 3,83€ par action. Le flottant représente 44,1 % du capital de la Société.

Conformément au calendrier indicatif de l'opération, le règlement-livraison des nouvelles actions est prévu le 10 février 2023 et la négociation des actions de Lepermislibre sur le marché Euronext Growth® Paris débutera le 13 février 2023 sous le code ISIN : FR001400F2Z1 et le code mnémonique : ALLPL.

Eligibilité des titres aux PEA, PEA-PME, à la réduction IR et au dispositif de l'article 150-0 B ter du CGI

Lepermislibre confirme respecter les critères d'éligibilité au dispositif PEA « PME-ETI » précisés par les dispositions des articles L.221-32-2 et D.221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. **Les actions Lepermislibre peuvent ainsi pleinement être intégrées au sein des PEA et PEA PME-ETI** et bénéficier de ses avantages fiscaux.

La Société confirme également respecter les critères d'éligibilité à la **réduction d'impôt sur le revenu de 25% au titre d'investissements dans les PME**. Par ailleurs, Lepermislibre a également été labellisée « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

La Société est également **éligible au dispositif de l'article 150-0 B ter du Code général des impôts**, qui permet aux personnes qui ont cédé des titres apportés dans un délai de trois ans suivant l'apport de bénéficier du maintien du report d'imposition en cas de souscription en numéraire.

Un résumé du régime fiscal susceptible de s'appliquer est décrit dans la Note d'opération (se référer à la section 4.1.9). Les personnes concernées sont invitées à s'informer, auprès de leur conseiller fiscal habituel, de la fiscalité s'appliquant à leur cas particulier, notamment à raison de la souscription, de l'acquisition, de la détention et de la cession d'actions de Lepermislibre.

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec la société TP ICAP

La Société a conclu un contrat de liquidité avec TP ICAP, conforme à la pratique admise par la réglementation en vigueur, qui prendra effet à compter du 13 février 2023 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction¹.

Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Pour la mise en œuvre du contrat conclu avec TP ICAP, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 200 000 € en espèces

PRINCIPALES MODALITES DE L'OPERATION

• CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

- Libellé : Lepermislibre
- Code mnémonique : ALLPL
- Code ISIN : FR001400F2Z1
- Marché de cotation : Euronext Growth® Paris
- Classification ICB : 40201070 – Consumer Services: Misc
- LEI : 969500OK5F5HPCZXQD93

• PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'Offre à Prix Ferme et du placement global est fixé à 3,83 € par action.

• TAILLE ET PRODUIT BRUT DE L'OFFRE

2 075 620 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre.

Le produit brut global de l'émission s'élève à 8,0M€.

• ALLOCATION DE L'OFFRE

Les actions nouvelles seront allouées de la manière suivante :

- 1 610 138 actions nouvelles, allouées dans le cadre du Placement Global, à destination des investisseurs institutionnels, soit 6,2 M€ et environ 78% du nombre total d'actions émises ;

¹ Ce contrat pourra être suspendu dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par Lepermislibre à tout moment et sans préavis, ou par TP ICAP avec un préavis de trois mois.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel

- 465 482 actions nouvelles, allouées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme à destination des investisseurs individuels, soit 1,8 M€ et environ 22% du nombre total d'actions émises, faisant ressortir un taux de service des ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et des ordres A2 (au-delà de 250 actions) de 100%.

Il est précisé que la clause d'extension et l'option de surallocation ne sont pas exercées.

• REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AVANT ET APRES OPERATION

Le capital social de Lepermislibre se décompose de la façon suivante :

Avant réalisation de l'opération :

Actionnaires	Capital actuel		Capital intégralement dilué	
	Nombre d'actions et droits de vote	% capital et droits de vote	Nombre d'actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Lucas Tournel	1 785 000	18,02%	2 100 500	17,41%
Romain Durand	1 785 000	18,02%	2 100 500	17,41%
Maje Invest	440 000	4,44%	457 921	3,80%
PLG Invest	141 000	1,42%	231 253	1,92%
IDS CO	35 000	0,35%	35 000	0,29%
Sous-total membres du conseil d'administration	4 186 000	42,25%	4 925 174	40,82%
Nextstage AM	705 000	7,12%	1 156 271	9,58%
Eiffel IG	423 000	4,27%	693 762	5,75%
Sous-total investisseurs institutionnels	1 128 000	11,39%	1 850 033	15,33%
Autres	4 593 000	46,36%	5 290 850	43,85%
Total	9 907 000	100,00%	12 066 057	100,00%

Après réalisation de l'opération :

Actionnaires	Base non diluée				Base diluée			
	Actions		Droits de vote		Actions		Droits de vote	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
Lucas Tournel	1 785 000	14,90%	3 570 000	17,53%	2 100 500	14,85%	3 885 500	17,25%
Romain Durand	1 785 000	14,90%	3 570 000	17,53%	2 100 500	14,85%	3 885 500	17,25%
Maje Invest	440 000	3,67%	852 000	4,18%	457 921	3,24%	869 921	3,86%
PLG Invest	141 000	1,18%	141 000	0,69%	231 253	1,64%	231 253	1,03%
IDS CO	35 000	0,29%	35 000	0,17%	35 000	0,25%	35 000	0,16%
Sous-total membres du conseil d'administration	4 186 000	34,93%	8 168 000	40,11%	4 925 174	34,83%	8 907 174	39,54%
Nextstage AM	1 096 644	9,15%	1 096 644	5,38%	1 547 915	10,95%	1 547 915	6,87%
Eiffel IG	1 415 167	11,81%	1 415 167	6,95%	1 685 929	11,92%	1 685 929	7,48%
Sous-total investisseurs institutionnels	2 511 811	20,96%	2 511 811	12,33%	3 233 844	22,87%	3 233 844	14,36%
Public	5 284 809	44,10%	9 686 309	47,56%	5 982 659	42,31%	10 384 159	46,10%
Total	11 982 620	100,00%	20 366 120	100,00%	14 141 677	100,00%	22 525 177	100,00%

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

- **UTILISATION DES FONDS LEVES**

Le produit net de l'augmentation de capital, soit 6,9 M€ permettra à Lepermislibre de poursuivre les objectifs suivants :

- à hauteur d'environ 60 % : la poursuite de la stratégie de diversification de l'offre de la Société ;
- à hauteur d'environ 40 % : la densification du maillage géographique et la poursuite du développement du réseau d'enseignants partenaires.

- **ENGAGEMENTS D'ABSTENTION, DE CONSERVATION**

- Engagement d'abstention de la Société : 180 jours calendaires
- Engagement de conservation :
 - o Lucas Tournel et Romain Durand détenant ensemble 29,79% du capital de la Société (sur une base non diluée), ont pris un engagement de conservation d'une durée de 360 jours calendaires ;
 - o Les autres actionnaires détenant ensemble 70,21% du capital de la Société (sur une base non diluée) ont pris un engagement de conservation d'une durée de 180 jours calendaires.

- **CALENDRIER INDICATIF**

10 février 2023	Règlement-Livraison des actions nouvelles
13 février 2023	Début des négociations des actions sur le marché Euronext Growth Paris

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 24 janvier 2023 sous le numéro 23-023, composé du Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF le 13 janvier 2023 sous le numéro I.23-001, de la Note d'Opération et du Résumé du Prospectus (compris dans la Note d'Opération), est disponible sans frais auprès de la Société (29 avenue Joannes Masset, 69009 Lyon) ainsi que sur les sites Internet de la Société (<https://investir.lepermislibre.fr>) et de l'AMF (<https://www.amf-france.org>).

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

Facteurs de risques

L'approbation du Prospectus ne doit pas être considéré comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque mentionnés au chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement ainsi qu'au chapitre 3 « Facteurs de risque de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la Note d'Opération.

Intermédiaires financiers et conseils

	Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Listing Sponsor
	Conseil juridique
	Commissaire aux Comptes
	Commissaire aux Comptes
	Communication Financière

Retrouvez toute l'information relative
à l'introduction en bourse sur :
<https://investir.lepermislibre.fr>

**LA ROUTE
DU SUCCÈS**



Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel

A PROPOS DE LEPERMISLIBRE

Fondée en 2014 à Lyon, Lepermislibre est une auto-école en ligne à l'avant-poste de la digitalisation du marché de l'enseignement de la conduite. Lepermislibre réinvente la formation au permis de conduire en proposant une offre en rupture avec les acteurs traditionnels, plus proche des nouveaux usages et modes de vie de la génération « *digital native* » qui a grandi avec le développement du numérique.

Clé de voute de son offre, Lepermislibre fédère une communauté de plus de 900 enseignants de la conduite fidèles², engagés et passionnés, tous diplômés d'Etat, qui délivrent au quotidien une qualité de formation reconnue : près de 240 000 leçons ont ainsi été notées par les candidats, depuis la création de l'entreprise, pour une note globale de 4,94/5³.

Son modèle digital, plus agile, totalement transparent et 30% moins cher qu'en auto-école traditionnelle lui a permis d'attirer près de 400 000 candidats déjà formés au code de la route ou au permis B.

Notée près de 5 étoiles sur Trustpilot par les utilisateurs, la plateforme propose via des espaces personnels, de meilleures méthodes d'apprentissage et de révisions au Code de la Route, ainsi que la possibilité de réserver ses heures de conduite depuis plus de 500 villes et sur plus de 1 480 points de rendez-vous partout en France, avec l'enseignant de son choix, et ce 7/7 jours, de 6 heures à 23 heures, permettant de se détacher de toutes les contraintes de temps et de lieux.

Pour plus d'information sur la société : www.lepermislibre.fr

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Lepermislibre ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Lepermislibre. Cette dernière opère dans un environnement

² Taux de fidélité de 82% depuis 2018

³ Source : lepermislibre



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Lepermislibre attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Lepermislibre opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué. De plus, même si la situation financière de Lepermislibre, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Lepermislibre opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans le présent communiqué, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Lepermislibre. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Lepermislibre ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable, notamment en application du règlement No 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Lepermislibre dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). L'approbation du prospectus par l'AMF ne constitue pas un avis favorable sur Lepermislibre.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Lepermislibre ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Lepermislibre n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie
Communication à caractère promotionnel*

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Lepermislibre ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncées se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Lepermislibre. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Lepermislibre attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Lepermislibre opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Lepermislibre, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Lepermislibre opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Lepermislibre. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Lepermislibre ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.